1794

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

ANDRÉ, mulâtre, né à Cayenne le 29 août 1784.

A LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

J'étois libre avant le Décret qui abolit l'esclavage. Ma mère et quatre frères et sœurs, que j'ai à Cayenne, l'étoient également. Nous jouissions par avance du bonheur dont, graces *à vos bienfaisantes lois*, vont jouir les Gens de couleur.

Si les Noirs vous doivent un juste tribut de reconnoissance, j'en dois un égal à mes bienfaiteurs. Ils ont présagé le bien que *la Nation Française* feroit un jour. Ils ont fait le bonheur de ma famille ; ils m'ont adopté, prennent soin de mon enfance, et m'élèvent dans les principes du *plus pur républicanisme.*

La citoyenne *Larivierre* étoit habitante de Cayenne, avec son mari. Devenue veuve,

elle est repassée en France, en 1788. Elle avoit dix nègres esclaves auxquels elle a donné la liberté. Elle m'a emmené avec elle ; m'a assuré 400 liv. de rente, et a fait payer une pension et les frais d'apprentissage d'un métier à mes frères, jusqu'à ce qu'ils ayent été en état de gagner leur vie. Elle m'a emmené, sur l'invitation du citoyen *Chambly*, qui m'élève sous ses yeux, me prodigue les soins d'un père, et auquel je suis tendrement attaché.

Voilà mon sort, CITOYENS REPRÉSENTANS; j'étois heureux jusqu'au jour où mes bienfaiteurs m'ont été enlevés.

Ils sont en ce moment en état d'arrestation, (1) on me dit que c'est par mesure de sureté générale ; et cependant on m'assure, qu'ils sont connus par les meilleurs citoyens, pour mener la conduite la plus régulière, et pour *de vrais républicains*. On me dit qu'ils sont en état de fournir les preuves de leur patriotisme. ***Peuvent-ils être des gens suspects et pervers, ceux-là qui ne vivent que pour la liberté et l'égalité ?***

(1) Par ordre de la Section des Invalides, ma bienfaitrice est chez elle, à la garde d'un Citoyen, et mon père adoptif à la maison d'arrêt des Carmes, rue de Vaugirard.

Je viens vous demander *leur liberté*. Le bien que vous venez de nous faire, ils me l'ont fait d'avance. Je leur dois la liberté dont je jouis. Le plus saint de mes devoirs est de la demander pour eux.

Les larmes aux yeux, je réclame *ma mère adoptive*. Je réclame également celui qui me tient lieu de *père*. Vous ne pouvez, CITOYENS REPRÉSENTANS, vous refuser à ma prière. Faites jouir mes bienfaiteurs du bien que vous avez fait aux Gens de couleur. Ils en seroient indignes, s'ils ne le partageoient avec les blancs. Ecoutez ma foible voix. Rendez-moi ma *mère*, rendez-moi celui qui me tient lieu de *père*. Nous bénirons tous à jamais le jour où nous serons réunis *par vos bienfaits*.

ANDRÉ, *mulâtre*.
Rue St. Dominique, n°. 1544,
Section des Invalides.

Ce quintidi 25 Ventôse, l'an II de la République Française une et indivisible.